



Devenez professeure ou professeur au rang d'adjoint en architecture de paysage à l'interface avec l'urbanisme

La [Faculté de l'aménagement](#) de l'Université de Montréal, fondée en 1968, regroupe trois écoles – l'École d'architecture, l'École de design et l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Elle a pour mission de développer des connaissances et former des talents de haut calibre qui sauront contribuer à l'évolution, à la recherche et à l'innovation des pratiques de l'aménagement. La Faculté offre une vingtaine d'unités de recherche et 23 programmes de formation, tous dédiés à l'étude des interactions entre l'humain et son milieu et à l'intervention sur l'environnement bâti et naturel.

L'[École d'urbanisme et d'architecture de paysage](#) est réputée pour l'excellence de ses enseignements de ses recherches et pour ses contributions à la pratique de l'architecture de paysage et de l'urbanisme au Québec. Elle est la seule école au Québec à offrir des formations professionnelles de premier et deuxième cycle en architecture de paysage et en urbanisme, reconnues par des ordres et associations professionnelles. Nos formations sont reconnues par l'Association des architectes paysagistes du Québec (baccalauréat), par l'Association des architectes paysagistes du Canada (maîtrise) et par l'Ordre des urbanistes du Québec (baccalauréat et maîtrise).

Votre candidature sera à l'interface entre l'architecture de paysage et l'urbanisme. Votre contribution à notre École sera de consolider l'arrimage des formations dans ces deux disciplines dans des enjeux de pointe, notamment : Transition écologique, Changements climatiques, Approches participatives et collaboratives, Design inclusif et équité, Projet de paysage et Projet urbain et immobilier.

Vos défis au quotidien

Par votre enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs auprès des étudiantes et étudiants et par vos activités de recherche, vous contribuerez à la promotion de l'excellence de la faculté. Vous assurerez également le rayonnement de votre discipline en plus de participer activement au fonctionnement d'une institution de renom. À ce titre, vous :

- Enseignerez dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise de l'École, ainsi qu'au doctorat interdisciplinaire en aménagement;
- Encadrerez des personnes étudiantes aux cycles supérieurs, autant dans les programmes professionnels que de recherche;
- Développerez un programme de recherche de haut niveau dans des enjeux de pointe qui touchent l'architecture de paysage et l'urbanisme;
- Participerez activement à la vie académique, au fonctionnement et au développement de l'École, de la Faculté et de l'institution par le biais de contributions à des comités et des groupes de travail;
- Contribuerez à l'avancement de la recherche et de la pratique en architecture de paysage et en urbanisme et au rayonnement de l'Université de Montréal par des conférences, des publications et d'autres activités de nature scientifique et professionnelle d'envergure.

Vos qualifications

- Détenir un doctorat (Ph.D.) relié à l'architecture de paysage, à l'urbanisme, ou dans une discipline connexe à l'aménagement. Les candidatures des personnes ayant déposé leur thèse pourront être considérées;
- Démontrer une capacité à produire de la recherche de haut niveau;
- Démontrer des aptitudes à offrir un enseignement et un encadrement de grande qualité aux trois cycles à l'interface entre l'architecture du paysage et l'urbanisme;
- Démontrer une capacité à intégrer les disciplines de l'architecture de paysage et de l'urbanisme dans l'enseignement et la recherche;
- Avoir la capacité et l'expérience de travailler en équipe dans un contexte interdisciplinaire et en complémentarité avec le corps professoral;
- Constituent des atouts:
 - Une formation de baccalauréat ou de maîtrise en architecture de paysage;
 - Une expérience d'enseignement ou de pratique du projet d'aménagement;
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française **ou** être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la [Politique linguistique de l'Université de Montréal](#).

Davantage d'information sur le poste

- Un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux;
- Entrée en fonction prévue le 1er août 2027;
- Situé au campus de Montréal.

Comment postuler

Le dossier de candidature transmis à la direction doit être constitué des documents suivants, avant la date limite de l'affichage du 30 novembre 2026:

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae;
- Un exemplaire ou les hyperliens de trois publications ou travaux de recherche récents;
- Un exposé sur l'expérience et l'approche en enseignement et encadrement;
- Un exposé sur la programmation de recherche;
- Les coordonnées de trois personnes de référence qui seront sollicitées pour une lettre de recommandation.

Personne à contacter

Paula Negron-Poblete, Directrice
Faculté de l'aménagement/École d'urbanisme et d'architecture de paysage
direction-urbapa@umontreal.ca

Nous vous encourageons à répondre au [questionnaire d'auto-identification](#). Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans l'encadré *Équité, diversité et inclusion* qui se trouve à la fin de ce document.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

AVANTAGES SOCIAUX	CONCILIATION TRAVAIL-VIE PRIVÉE	DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
• Soins médicaux, paramédicaux, dentaires et assurance voyage • Un programme d'aide au personnel et à la famille et un programme institutionnel de santé mieux-être • Un régime de retraite à prestation déterminées offrant une rente indexée à la retraite rrum.umontreal.ca • Assurance vie et assurance salaire en cas d'invalidité	• Jusqu'à 2 ans de congé parental • Allègement de la charge de travail au retour du congé et jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans • Deux centres de la petite enfance sur le campus • Camps de jour l'été et pendant la relâche scolaire au centre physique et des sports de l'UdeM • Congé de compassion	• Année d'étude et de recherche • Fonds de démarrage de la recherche • Programme de francisation • Activité de perfectionnement en pédagogie universitaire • Programme d'allocation pour les dépenses professionnelles et congé de perfectionnement • Programme d'exonération des frais de scolarité pour vous, votre conjoint ou conjointe et vos enfants à charge
ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION <i>L'UdeM met les valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion au cœur de chacune de ses missions. Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à s'identifier et à présenter leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent aussi être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.</i> <i>L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées pour le poste, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.</i> <i>Le questionnaire d'auto-identification est une démarche volontaire pour favoriser un milieu de de travail et de vie diversifié et inclusif.</i> <i>Les renseignements personnels que vous nous fournirez sont précieux et nous permettront d'améliorer nos pratiques et de respecter les lois en vigueur.</i> <i>Les renseignements personnels sont confidentiels. Soyez assuré qu'ils seront colligés et utilisés conformément aux lois fédérales et provinciales applicables, qu'ils ne seront jamais divulgués sans votre consentement et qu'ils ne constitueront pas un frein à votre embauche ou à votre progression de carrière à l'Université de Montréal.</i>		